



PROGRAMME DE FORMATION

Permis BE



Objectifs

Etre capable de conduire et manoeuvrer un véhicule de la catégorie B attelé d'une remorque d'un P.T.A.C. (Poids Total Autorisé en Charge) supérieur à 750 Kg et ne dépassant 3.5 Tonnes, lorsque l'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque dépasse 4,25 Tonnes.

Public concerné et pré-requis

- Avoir 18 ans
- Etre titulaire du Permis B en cours de validité,
- Savoir lire et écrire la langue Française,
- Eventuellement, avoir satisfait à une évaluation préalable.

Qualification des intervenants

- Formateurs qualifiés
- Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R).

Durée

3 jours
7 Heures / Jour
21H (socle minimum)

Effectifs

5 stagiaires par session

- Prévoir de passer l'Epreuve Théorique Générale (=Code de la route) si le dernier Permis obtenu date de plus de 5ans.

Nota : La catégorie BE est délivrée sans visite médicale, sauf dans le cas où celle-ci est rendue obligatoire par l'arrêté pris en application de l'article R226-1 du Code de la route (affections incompatibles, etc.)

Moyens pédagogiques et techniques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
 - Salles de cours équipées de moyens multimédias,
- Salle de mécanique avec moteurs sur bancs et/ ou maquettes (éventuellement),
 - Terrain avec aire d'évolution spécialement aménagée,
- Ensemble de véhicules de la catégorie BE adapté à l'enseignement
 - Fiche de suivi et livret d'apprentissage.



Programme

1. MODULE THEORIE

Répondre à des questions orales,

- Connaître quelques notions sur les comportements en cas d'accident,
 - Réaliser des vérifications usuelles sur les véhicules,
- Développer un thème de contrôles ciblés après tirage au sort,
 - Atteler et dételer la remorque,
- Maîtriser le véhicule en marche avant à l'allure lente hors circulation ou en trafic faible (ou nul),
 - Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ,
 - Maîtriser le véhicule en marche arrière,

2. CIRCULATION :

- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule,
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération,
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

Modalités d'évaluation des acquis

- Evaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Education pour une
 - Mobilité Citoyenne (R.E.M.C.),
- Epreuve pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE : Hors-circulation et circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap afin d'étudier les possibilités de suivre la formation



Contact
04 66 61 09 15

- TARIF A PARTIR DE - 690 €

Sanction visée

Permis de conduire de la catégorie BE